Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260209-2026023-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 09 février 2026

Date de la convocation : 03 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.
PRESENTS (19) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. SIMON, Mme LECOQ, M. RAVAUDET, M HAGGAN, Mme BILLARD, M CHEMIN, adjoints, M JAN, Mme FRIOT, M LEBRUN, Mme TRIBOULT, Mme COSSAIS, M SAUREL, Mme THO, M DAVID, M SALMON, M LLAVORI, M LUCAS, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (10) : Mme BASLÉ, Mme MAIGNOT, M COLLONGE, M CADIOU, Mme PFEIFFER, Mme GARANDEAU, M DEIN, M MACE, Mme RACHEDI, M NOURRY, conseillers municipaux.
PROCURATIONS DE VOTE (2) : Mme BASLÉ a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.
Mme MAIGNOT a donné procuration à M CHEMIN.

Mme LECOQ a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

2026.023 Rapport d'activité 2024 – Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise (SIGAR) – Prise d'acte
Elu en charge du rapport : M Haggan

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'article L.3135-5 du Code de la Commande Publique ;
- **VU** le contrat de concession de service public conclu entre le Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise (SIGAR) et la société Formule Golf pour la gestion du golf de Rennes Saint-Jacques pour une durée de 10 ans, depuis le 1er janvier 2018 ;
- **VU** le rapport d'activité 2024 transmis par la société Formule Golf, concessionnaire du golf de Rennes Saint-Jacques ;
- **VU** la délibération en date du 17 décembre 1986 portant adhésion de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande au Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Edwin Haggan, Adjoint aux sports et à la jeunesse ;
- **CONSIDERANT** que la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande est membre du SIGAR ;
- **CONSIDERANT** que, chaque année, le concessionnaire produit un rapport sur la gestion déléguée du service public ;
- **CONSIDERANT** que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président du Syndicat aux Maires des communes membres qui doivent le présenter à leurs assemblées délibérantes respectives.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260209-2026023-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte du rapport d'activité 2024 de la société Formule Golf, concessionnaire du golf de Rennes-Saint-Jacques.

Déport sur le fondement de l'article L.1111-6 II	0
Quorum requis pour délibérer	15
Conseillers qui ne prennent pas part au vote	0
Conseillers présents lors du vote	19
Abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes Pour	21
Contre	0

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 9 février 2026

Marie DUCAMIN
Maire

Mairie de St Jacques de la Lande
Ille et Vilaine

Sylvie LECOQ
Secrétaire de séance

Mairie de St Jacques de la Lande
Ille et Vilaine

Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :

Par le service affaires générales